

*André Versaille*

Éditeur

---

*Message aux Français*

*L'ordre nouveau*

par

**Le Maréchal Pétain, le 11 octobre 1940**

Tiré du livre

*LES 100 DISCOURS QUI ONT MARQUÉ LE XX<sup>e</sup> SIÈCLE*

Sous la direction de

Hervé Broquet, Catherine Lanneau et Simon Petermann



*Édition établie et présentée par*  
Hervé Broquet, Catherine Lanneau et Simon Petermann

Les 100 discours  
qui ont marqué  
le XX<sup>e</sup> siècle

*Préface de Jean-François Lisée*  
*Introduction de Geoffroy Matagne*

---

❧ *André Versaille éditeur* ❧

28 – MARÉCHAL PÉTAÏN  
MESSAGE AUX FRANÇAIS. L'ORDRE NOUVEAU  
&  
29 – MARÉCHAL PÉTAÏN  
J'ENTRE AUJOURD'HUI DANS LA VOIE DE LA COLLABORATION

Célébré dès 1916 et non sans exagération comme « le vainqueur de Verdun », rappelé en 1940 comme un talisman puis, bientôt, vénéré comme le sauveur de la France, honni enfin en 1945 et déporté sur l'île d'Yeu où il mourra, Philippe Pétain (1856-1951) avait pourtant vécu les soixante premières années de sa vie dans un relatif anonymat. C'est à l'heure où d'autres songent à la retraite qu'il a réellement commencé sa carrière publique. Du sommet de l'armée au sommet de l'État, il a tenté de faire prévaloir ses idéaux d'ordre et de traditionalisme, même quand le prix à payer était la collaboration avec l'occupant. Incarnation d'une période noire de l'histoire de France, il conserve néanmoins ses fidèles : ceux pour lesquels il a su éviter le pire en 1940 et ceux qui ne voient en lui que l'homme de Verdun et attendent toujours le transfert de sa dépouille au fort de Douaumont.

*De Verdun à Vichy*

Né en Artois dans une famille paysanne aisée, formé par l'enseignement catholique, Philippe Pétain sort de Saint-Cyr en 1878 dans les profondeurs du classement. Sa carrière militaire est lente mais il est néanmoins appelé à enseigner un temps à l'école de Guerre. La Première Guerre mondiale lui permet de gravir rapidement les échelons grâce à ses talents de tacticien. Général de brigade en août 1914, il est, un an plus tard, à la tête de la II<sup>e</sup> Armée. S'il ne défend réellement Verdun que durant une petite partie de la bataille, de février à mai 1916, son nom restera indissociablement associé à la victoire parce qu'il a su rendre le moral aux troupes, les diriger avec humanité et organiser la « voie sacrée » qui permit l'arrivée de renforts et de matériel. En mai 1917, il devient général en chef des armées françaises et prend en charge la répression des mutineries. Il autorise à fusiller pour l'exemple mais parvient néanmoins à calmer les troubles sans déroger à sa réputation de modération. À l'issue du conflit, il est fait maréchal, comme Joffre et Foch, mais, dès le début des années trente, il est le seul des trois encore en vie, ce qui renforce sa popularité.

De 1920 à 1931, il est vice-président du Conseil supérieur de la Guerre puis, dès 1922, inspecteur général de l'armée, ce qui signifie qu'il a la haute main sur elle, qu'il serait automatiquement généralissime en cas de guerre et qu'il peut modeler l'armée en fonction de ses options personnelles. Celles-ci sont essentiellement défensives et le poussent

à privilégier un système de fortifications, qui sera la ligne Maginot, même s'il ne nie pas l'importance du char et de l'aviation, chers au cœur de son élève de Gaulle. Après avoir été, de 1931 à 1934, inspecteur de la Défense aérienne du territoire, Pétain est appelé par Gaston Doumergue, président du Conseil après les émeutes du 6 février, pour occuper durant quelques mois le ministère de la Guerre. De plus en plus, il fait figure de recours possible pour une certaine droite que séduisent ses projets de redressement moral. En mars 1939, il est considéré comme l'homme le plus apte à renouer les liens avec l'Espagne devenue nationaliste. Lui qui, comme Franco, avait été l'un des grands hommes de la guerre du Rif en 1925-1926, est nommé ambassadeur auprès du nouveau régime.

Un an plus tard, il est rappelé à Paris et, le 18 mai 1940, devient vice-président du Conseil. Alors que l'effondrement militaire français a commencé, pour avoir suivi une tactique dont Pétain avait jadis posé les bases, le président du Conseil Reynaud escompte du Maréchal qu'il rassure les Français et remonte le moral des troupes en les exhortant à se battre pied à pied. Mais très vite, Pétain est persuadé que la partie est perdue, que le Reich l'emportera sur la France comme sur la Grande-Bretagne et qu'il faut donc demander l'armistice pour ensuite mieux reconstruire et régénérer le pays. Aux yeux de Pétain, la France a failli moralement et politiquement et elle n'expiera ses fautes que dans le cadre d'une profonde remise en question. Il refuse, en outre, de continuer la guerre depuis l'Afrique du Nord et d'abandonner le sol national. Le 16 juin, sa ligne est majoritaire à Bordeaux, dans les allées du pouvoir, et le 17, il est désigné comme président du Conseil. L'armistice est demandé aux Allemands le jour même et signé le 22 juin. Comme il place Bordeaux dans la zone occupée, le gouvernement se déplace à Vichy, dans l'Allier, ville d'eaux aux nombreux grands hôtels fonctionnels.

### *La « révolution nationale »*

Avec l'appui de Pierre Laval, qui est le grand maître d'œuvre du processus, Pétain obtient, le 10 juillet 1940, les moyens politiques nécessaires pour mener à bien sa refonte de la France. Ce jour-là, dans le Grand Casino de Vichy, les députés et les sénateurs lui accordent les pleins pouvoirs par 549 voix contre 80. La république est ainsi abrogée. Au sein de l'État français qui lui succède, le chef de l'État exerce les pouvoirs législatif et exécutif, le Conseil des ministres devient consultatif et ses membres ne sont plus responsables devant les Chambres, par ailleurs ajournées. La « révolution nationale », autoritaire, antidémocratique et antiparlementaire par essence, allait pouvoir se déployer. Bien que Pétain eût préféré les termes de redressement ou de rénovation, c'est bien celui de révolution qui s'est imposé, pour couronner une expression en vogue dans les milieux de droite depuis de nombreuses années.

Le message radiodiffusé du 11 octobre 1940 en explique les fondements et les objectifs. S'il a été corrigé et repris par Pétain, son auteur principal est Gaston Bergery, ancien député radical, fondateur, après 1934, du « frontisme », un mouvement visant à rassembler au-delà des partis sur un programme de socialisme national. C'est lui qui donne sa tonalité sociale au discours. À la radio, le discours est lu par Jean-Louis Tixier-Vignancour, en charge de l'Information. Le texte commence par faire le procès de la III<sup>e</sup> République, particulièrement depuis 1918 et, plus encore, depuis 1936, année symbolique de la victoire du Front populaire, sur lequel il prétend néanmoins ne pas vouloir prendre de

revanche. Mais plus fondamentalement encore, il remet en cause les grands principes de 1789 et entend, par une sorte de contre-révolution, leur substituer de nouvelles valeurs. En politique étrangère, Pétain souhaite que la France se libère des *amitiés et inimitiés traditionnelles* et, notamment, qu'elle revoie ses rapports avec l'Allemagne dans le cadre de ce qu'il appelle une *paix de collaboration*. Toutefois, c'est surtout sur les questions intérieures que le discours s'étend. Le Maréchal entend promouvoir une *hiérarchie sociale* : il met en évidence la nécessité d'une harmonie entre autorité et liberté, fait du travail et du devoir les socles de l'édifice et plaide pour l'établissement du corporatisme et d'une économie organisée et contrôlée qui puisse réguler le libéralisme. Désormais, les droits individuels seront subordonnés aux devoirs envers la communauté naturelle, qu'il s'agisse de la patrie, de la famille ou du métier.

Le triptyque *Travail, Famille, Patrie* reste aujourd'hui très symbolique du régime de Vichy, même si, dans le discours du 11 octobre, le deuxième terme de la devise est négligé par rapport aux deux autres. En effet, le pan « moral » de la « révolution nationale » n'est pas à mettre à l'actif de Bergery et des dissidents de gauche mais d'autres inspirateurs, issus des milieux catholiques et conservateurs auxquels Pétain lui-même appartient. En cela, le régime n'est pas un, mais divers et parfois même contradictoire. Le programme développé le 11 octobre 1940 est indissociable d'autres priorités : la valorisation du travail manuel et du retour à la terre, l'exaltation du rôle traditionnel de la femme, épouse et mère avant tout, la promotion des familles nombreuses, soutenues financièrement, et, dès 1942, la peine de mort appliquée aux avorteurs, mais également la révision des naturalisations opérées depuis 1927, la mise à l'écart des « mauvais Français », comme les francs-maçons, et les deux statuts des Juifs, du 3 octobre 1940 et du 2 juillet 1941.

### *Montoire et la collaboration*

Moins de vingt jours après le message du 11 octobre, Pétain s'adresse de nouveau aux Français pour leur rendre compte d'un entretien qu'il vient d'avoir avec Hitler et qui, comme il le reconnaît lui-même, a suscité un certain remous parmi les Français. Si beaucoup, en effet, se sont ralliés à la « révolution nationale » par conviction ou par résignation et vouent souvent un véritable culte à la personne du Maréchal, la germanophobie reste profonde dans le pays et l'on ne souhaite guère faire de l'occupant un partenaire. C'est la raison pour laquelle Pétain doit justifier avec force arguments l'épisode de Montoire, du nom de la petite ville du Vendômois qui a abrité la rencontre franco-allemande. Les vrais organisateurs de l'événement sont, en fait, Pierre Laval et l'ambassadeur allemand Otto Abetz mais c'est clairement la France qui est demandeuse d'un accord, Hitler n'ayant alors rien à espérer ni à réclamer puisqu'il contrôle totalement la situation même s'il est en passe de perdre la bataille d'Angleterre. Vichy, en revanche, voudrait obtenir un assouplissement des clauses de l'armistice. En effet, celles-ci ont été imposées sans discussion par le Reich et sont extrêmement sévères : si elles laissent à la France son Empire et sa flotte, elles lui imposent l'abandon de l'Alsace et de la Lorraine mosellane ainsi que l'occupation d'une large partie du territoire, la plus riche, en mettant les frais d'occupation à sa charge, et stipulent que les prisonniers de guerre français resteront détenus jusqu'à la paix.

Le 22 octobre 1940, Hitler rencontre Laval à Montoire et lui propose de voir Pétain le 24, au retour d'Hendaye où il doit s'entretenir avec Franco. Pour la France, la double

entrevue de Montoire n'apporte rien de très concret : les Allemands ne cèdent pratiquement rien sur les conditions de l'armistice, si ce n'est la libération de quelques dizaines de milliers de prisonniers, et aucun statut concernant les relations franco-allemandes n'est élaboré. La France obtient en fait l'assurance verbale de participer à la « nouvelle Europe » sous domination allemande et accepte, selon les mots de Pétain, d'entrer *dans la voie de la collaboration*, ce terme ayant finalement été préféré à celui de *coopération*, voulu au départ par le Maréchal. Cette collaboration ne peut, à ce moment, être perçue comme un réel engagement idéologique de Vichy mais plutôt comme un choix politique pragmatique, guidé par la volonté d'avoir les mains libres pour pouvoir mener à bien la « révolution nationale ».

Dans son discours du 30 octobre, Pétain insiste sur le fait qu'il a librement décidé de se rendre à Montoire, indépendamment de tout *diktat*, terme volontairement choisi pour évoquer le traité de Versailles naguère imposé aux Allemands. Il présente la collaboration comme le *premier redressement* de la France, dans le cadre d'un profond remaniement de l'Europe et d'une reconstruction nationale. Il fait ensuite miroiter aux Français de sensibles améliorations de leurs conditions, alors que Hitler ne s'est engagé à rien. Le message s'achève sur deux phrases lourdes de sens : le Maréchal dit vouloir se présenter désormais comme un chef et non plus comme un père, ce qui annonce une sensible évolution, et ajoute qu'il sera le seul à être jugé par l'Histoire. Après 1944, la plupart des exécutants de Vichy se rappelleront cette phrase et prendront comme système de défense l'obéissance au chef et au régime jugés légitimes.

Montoire et son discours explicatif ont très vite fait office de symbole et de point d'ancrage pour le concept honni de collaboration avec, en toile de fond, l'image célèbre de la poignée de main entre Pétain et Hitler. S'ils ont pu, comme l'affirme le Maréchal, susciter chez certains des *espérances*, ils ont surtout perturbé et inquiété nombre de Français. Les plus pétainistes tenteront de présenter Montoire comme un « Verdun diplomatique », c'est-à-dire un triomphe du double jeu ayant permis de détourner l'Allemagne de l'Afrique du Nord, mais ils convaincront peu. L'épisode viendra surtout renforcer le camp des attentistes et ôtera leurs dernières illusions à ceux qui, auparavant, regardaient déjà Vichy comme une périlleuse expérience.

---

### MESSAGE AUX FRANÇAIS. L'ORDRE NOUVEAU

11 octobre 1940

Français !

La France a connu, il y a quatre mois, l'une des plus grandes défaites de son Histoire.

Cette défaite a de nombreuses causes, mais toutes ne sont pas d'ordre technique. Le désastre n'est, en réalité, que le reflet, sur le plan militaire, des faiblesses et des tares de l'ancien régime politique.

Ce régime, pourtant, beaucoup d'entre vous l'aimaient.

Votant tous les quatre ans, vous vous donniez l'impression d'être les citoyens libres d'un État libre. Aussi, vous étonnerais-je en vous disant que, jamais, dans l'histoire de la France, l'État n'a été plus asservi qu'au cours des vingt dernières années.

Asservi de diverses manières : successivement, et parfois simultanément, par des coalitions d'intérêts économiques et par des équipes politiques ou syndicales prétendant, fallacieusement, représenter la classe ouvrière.

Selon la prédominance de l'une ou de l'autre de ces deux servitudes, des majorités se succédaient au pouvoir, animées trop souvent du souci d'abattre la minorité rivale. Ces luttes provoquaient des désastres. L'on recourait, alors, à ces vastes formations dites « d'Union nationale » qui ne constituaient qu'une duperie supplémentaire. Ce n'est pas, en effet, en réunissant des divergences que l'on parvient à la cohérence. Ce n'est pas en totalisant des bonnes volontés que l'on obtient « une volonté ».

De ces oscillations et de ces vassalités, la marque s'imprimait profondément dans les mœurs, tout criait l'impuissance d'un régime qui ne se maintenait au travers des circonstances les plus graves qu'en se renonçant lui-même, par la pratique des pleins pouvoirs. Il s'acheminait ainsi, à grands pas, vers une révolution politique que la guerre et la défaite ont seulement hâtée.

Prisonnier d'une telle politique intérieure, ce régime ne pouvait, le plus souvent, pratiquer une politique extérieure digne de la France.

Inspirée, tour à tour, par un nationalisme ombrageux et par un pacifisme déréglé, faite d'incompréhension et de faiblesse – alors que notre victoire nous imposait la force et la générosité – notre politique étrangère ne pouvait nous mener qu'aux abîmes. Nous n'avons pas mis plus de quinze ans à descendre la pente qui y conduisait. Un jour de septembre 1939, sans même que l'on osât consulter les Chambres, la guerre, une guerre presque perdue d'avance, fut déclarée. Nous n'avions su ni l'éviter, ni la préparer.

C'est sur cet amas de ruines qu'il faut, aujourd'hui, reconstruire la France.

L'ordre nouveau ne peut, en aucune manière, impliquer un retour, même déguisé, aux erreurs qui nous ont coûté si cher, on ne saurait davantage y découvrir les traits d'une sorte « d'ordre moral » ou d'une revanche des événements de 1936.

L'ordre nouveau ne peut être une imitation servile d'expériences étrangères; certaines de ces expériences ont leur sens et leur beauté, mais chaque peuple doit concevoir un régime adapté à son climat et à son génie. L'ordre nouveau est une nécessité française, nous devons, tragiquement, réaliser dans la défaite la révolution que, dans la victoire,

dans la paix, dans l'entente volontaire de peuples égaux, nous n'avons même pas su concevoir.

Indépendante du revers de ses armes, la tâche que la France doit accomplir l'est aussi et à plus forte raison des succès et des revers d'autres nations qui ont été, dans l'Histoire, ses amies ou ses ennemies.

Le régime nouveau, s'il entend être national, doit se libérer de ces amitiés ou de ces inimitiés, dites traditionnelles, qui n'ont, en fait, cessé de se modifier à travers l'Histoire pour le plus grand profit des émetteurs d'emprunts et des trafiquants d'armes.

Le régime nouveau défendra, tout d'abord, l'unité nationale, c'est-à-dire l'étroite union de la Métropole et de la France d'outre-mer.

Il maintiendra les héritages de sa culture grecque et latine et leur rayonnement dans le monde.

Il remettra en honneur le véritable nationalisme, celui qui, renonçant à se concentrer sur lui-même, se dépasse pour atteindre la collaboration internationale.

Cette collaboration, la France est prête à la rechercher dans tous les domaines, avec tous ses voisins. Elle sait d'ailleurs que, quelle que soit la carte politique de l'Europe et du monde, le problème des rapports franco-allemands, si criminellement traité dans le passé, continuera de déterminer son avenir.

Sans doute, l'Allemagne peut-elle, au lendemain de sa victoire sur nos armes, choisir entre une paix traditionnelle d'oppression et une paix toute nouvelle de collaboration.

À la misère, aux troubles, aux répressions et sans doute aux conflits que susciterait une nouvelle paix faite « à la manière du passé », l'Allemagne peut préférer une paix vivante pour le vainqueur, une paix génératrice de bien-être pour tous.

Le choix appartient d'abord au vainqueur ; il dépend aussi du vaincu. Si toutes les voies nous sont fermées, nous saurons attendre et souffrir.

Si un espoir, au contraire, se lève sur le monde, nous saurons dominer notre humiliation, nos deuils, nos ruines en présence d'un vainqueur qui aura su dominer sa victoire, nous saurons dominer notre défaite.

Le régime nouveau sera une hiérarchie sociale. Il ne reposera plus sur l'idée fautive de l'égalité naturelle des hommes, mais sur l'idée nécessaire de l'égalité des « chances » données à tous les Français de prouver leur aptitude à « servir ».

Seuls le travail et le talent deviendront le fondement de la hiérarchie française. Aucun préjugé défavorable n'atteindra un Français du fait de ses origines sociales, à la seule condition qu'il s'intègre dans la France



nouvelle et qu'il lui apporte un concours sans réserve. On ne peut faire disparaître la lutte des classes, fatale à la nation, qu'en faisant disparaître les causes qui ont formé ces classes et les ont dressées les unes contre les autres.

Ainsi renaîtront les élites véritables que le régime passé a mis des années à détruire et qui constitueront les cadres nécessaires au développement du bien-être et de la dignité de tous.

Certains craindront peut-être que la hiérarchie nouvelle détruise une liberté à laquelle ils tiennent et que leurs pères ont conquise au prix de leur sang.

Qu'ils soient sans inquiétude. L'autorité est nécessaire pour sauvegarder la liberté de l'État, garantie des libertés individuelles, en face des coalitions d'intérêts particuliers. Un peuple n'est plus libre, en dépit de ses bulletins de vote, dès que le gouvernement qu'il a librement porté au pouvoir devient le prisonnier de ces coalitions. Que signifierait, d'ailleurs, en 1940, la liberté – l'abstraite liberté – pour un ouvrier chômeur ou pour un petit patron ruiné, sinon la liberté de souffrir sans recours, au milieu d'une nation vaincue ?

Nous ne perdrons, en réalité, certaines apparences trompeuses de la liberté que pour mieux en sauver la substance.

L'Histoire est faite d'alternances entre des périodes d'autorité dégénéralant en tyrannie et des périodes de libertés engendrant la licence. L'heure est venue pour la France de substituer à ces alternances douloureuses une conjonction harmonieuse de l'autorité et des libertés.

Le caractère hiérarchique du nouveau régime est inséparable de son caractère social. Mais ce caractère social ne peut se fonder sur des déclarations théoriques. Il doit apparaître dans les faits. Il doit se traduire par des mesures immédiates et pratiques.

Tous les Français, ouvriers, cultivateurs, fonctionnaires, techniciens, patrons ont d'abord le devoir de travailler. Ceux qui méconnaîtraient ce devoir ne mériteraient plus leur qualité de citoyen. Mais tous les Français ont également droit au travail. On conçoit aisément que, pour assurer l'exercice de ce droit et la sanction de ce devoir, il faille introduire une révolution profonde dans tout notre vieil appareil économique.

Après une période transitoire, pendant laquelle les travaux d'équipement devront être multipliés et répartis sur tout le territoire, nous pourrons, dans une économie organisée, créer des centres durables d'activité où chacun trouvera la place et le salaire que ses aptitudes lui méritent.

Les solutions, pour être efficaces, devront être adaptées aux divers métiers. Telle solution qui s'impose pour l'industrie n'aurait aucune raison d'être pour l'agriculture familiale, qui constitue la principale base économique et sociale de la France.

Mais il est des principes généraux qui s'appliqueront à tous les métiers.

Ces métiers seront organisés et leur organisation s'imposera à tous.

Les organisations professionnelles traiteront de tout ce qui concerne le métier, mais se limiteront au seul domaine professionnel. Elles assureront, sous l'autorité de l'État, la rédaction et l'exécution des conventions de travail. Elles garantiront la dignité de la personne du travailleur, en améliorant ses conditions de vie, jusque dans sa vieillesse.

Elles éviteront enfin les conflits, par l'interdiction absolue des « lock-out » et des grèves, par l'arbitrage obligatoire des tribunaux de travail.

Le régime économique de ces dernières années faisait apparaître les mêmes imperfections et les mêmes contradictions que le régime politique.

Sur le plan parlementaire : apparence de liberté.

Sur le plan de la production et des échanges : apparence de libéralisme, mais en fait, asservissement aux puissances d'argent et recours de plus en plus large aux interventions de l'État.

Cette dégradation du libéralisme économique s'explique d'ailleurs aisément.

La libre concurrence était, à la fois, le ressort et le régulateur du régime libéral. Le jour où les coalitions et les trusts brisèrent ce mécanisme essentiel, la production et les prix furent livrés, sans défense, à l'esprit de lucre et de spéculation.

Ainsi se déroulait ce spectacle révoltant de millions d'hommes manquant du nécessaire, en face de stocks invendus et même détruits, dans le seul dessein de soutenir les cours des matières premières.

Ainsi s'annonçait la crise mondiale.

Devant la faillite universelle de l'économie libérale, presque tous les peuples se sont engagés dans la voie d'une économie nouvelle. Nous devons nous y engager à notre tour et, par notre énergie et notre foi, regagner le temps perdu.

Deux principes essentiels nous guideront : l'économie doit être organisée et contrôlée. La coordination par l'État des activités privées doit briser la puissance des trusts et leur pouvoir de corruption. Bien loin donc de brider l'initiative individuelle, l'économie doit la libérer de ses entraves actuelles, en la subordonnant à l'intérêt national.

La monnaie doit être au service de l'économie ; elle doit permettre le plein essor de la production, dans la stabilité des prix et des salaires.

Une monnaie saine est, avant tout, une monnaie qui permet de

satisfaire aux besoins des hommes. Notre nouveau système monétaire ne devra donc affecter l'or qu'à la garantie des règlements extérieurs. Il mesurera la circulation intérieure aux nécessités de la production.

Un tel système implique un double contrôle :

- Sur le plan international, contrôle du commerce extérieur et des changes pour subordonner aux nécessités nationales l'emploi des signes monétaires sur les marchés étrangers ;

- Sur le plan intérieur, contrôle vigilant de la consommation et des prix, afin de maintenir le pouvoir d'achat de la monnaie, d'empêcher les dépenses excessives et d'apporter plus de justice dans la répartition des produits.

Ce système ne porte aucune atteinte à la liberté des hommes, si ce n'est à la liberté de ceux qui spéculent, soit par intérêt personnel, soit par intérêt politique.

Il n'est conçu qu'en fonction de l'intérêt national. Il devra, dans les dures épreuves que nous traversons, s'exercer avec une entière rigueur. Que la classe ouvrière et la bourgeoisie fassent, ensemble, un immense effort pour échapper aux routines de paresse et prennent conscience de leur intérêt commun de citoyen, dans une nation désormais unie.

Telle est, aujourd'hui, Français, la tâche à laquelle je vous convie.

Il faut reconstruire.

Cette reconstruction, c'est avec vous que je veux la faire.

La Constitution sera l'expression juridique de la Révolution déjà commencée dans les faits, car les institutions ne valent que par l'esprit qui les anime.

Une révolution ne se fait pas seulement à coups de lois et de décrets. Elle ne s'accomplit que si la Nation la comprend et l'appelle, que si le peuple accompagne le gouvernement dans la voie de la rénovation nécessaire.

Bientôt, je vous demanderai de vous grouper pour qu'ensemble, réunis autour de moi, en communion avec les anciens combattants déjà formés en légion\*, vous meniez cette Révolution jusqu'à son terme, en ralliant les hésitants, en brisant les forces hostiles et les intérêts coalisés, en faisant régner, dans la France nouvelle, la véritable fraternité nationale.